

REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONLET DU 21 SEPTEMBRE 2024

Convocation du 17 septembre 2024 par M. Philippe RITTER, premier adjoint pour le maire empêché

Etaient présents : Mmes et MM. Liliane CESANO, Laurent GARNIER, Roland MEYSSONNIER, Brigitte PERRIN, Daniel PICOT, Philippe RITTER, Jean-Yves ROUX, Raphaël SABY, Christine VALENTIN.

Etait excusée : Mme Geneviève MONATTE-ALONZI, ayant donné pouvoir à M. Philippe RITTER

Secrétaire de séance : M. XXXXX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 9 Nombre de conseillers votants : 9

Nombre de pouvoirs : 1

Suffrages exprimés : 10

POUR: 10 CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

DELIBERATION 2024-41 – DESIGNATION DE DEUX DELEGUES AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE - SECTEUR INTERCOMMUNAL ALLEGRE – SAINT-PAULIEN

Considérant l'adhésion de la commune au Syndicat Départemental d'Energie (SDE);

Considérant que la commune dépend du secteur intercommunal d'énergie (SIE) Allègre – Saint-Paulien ;

Considérant qu'il y a lieu de désigner deux délégués pour la commune ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne MM. Daniel PICOT et Raphaël SABY en qualité de délégués de la commune de Monlet au SIE Allègre – Saint-Paulien.

Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture du Puy-en-Velay au titre du contrôle de légalité le : (voir date du timbre de la Préfecture)

Pour copie certifiée conforme,

le Maire,

Philippe RITTER

COURRIER

2 5 SEP. 2024